



## Comité de quartier Henriville - Bulletin d'information n° 3 – Janvier 2020

Direction publication : Vincent Gallot - Rédaction : Bruno Bréart



Photo droits réservés

Bulletin consacré à la réunion du 30 novembre 2019 sur les sujets suivants:

- I. Démocratie locale et Comité de quartier
- II. Mobilité
- III. Environnement et cadre de vie
- IV. Animations

---

Bulletin transmis par messagerie à l'ensemble des adhérents à jour de leur cotisation



## *Le mot du Président...*

Chers adhérents,

Un grand merci pour vous être déplacés si nombreux lors de notre réunion du 30 novembre.

Par votre présence et vos interventions, vous avez montré votre intérêt pour la vie de notre quartier. Nous nous en réjouissons.

L'objectif de cette réunion était double : vous donner la parole et rencontrer des personnes qui habituellement ne peuvent venir aux réunions en semaine du fait de leur activité professionnelle.

Cet objectif a été atteint, reste à transformer vos propositions en actions concrètes.

Pour cela, nous avons besoin de vous. Quelle que soit la volonté des actuels membres du conseil d'administration, notre comité manque de bras, de personnes disponibles pour construire, réaliser et animer.

Je lance un appel, contactez-nous en nous écrivant à [henriville@cqamiens.fr](mailto:henriville@cqamiens.fr) afin que les propositions exprimées et reprises dans ce bulletin ne restent pas sans suite.

Très bonne année 2020 pour vous et ceux qui vous sont chers.

Bien cordialement,

Vincent GALLOT  
Président du Comité de quartier Henriville





## Réunion publique du 30 novembre 2019

De nombreux résidents ont répondu à l'invitation du Comité et se sont retrouvés dans une salle de l'Ecole Delpech.

Quelques élus nous ont fait l'honneur d'assurer une présence continue tout au long de la réunion, en étant à l'écoute de résidents dont nous pouvons souligner la réactivité.

Les quatre thématiques qui avaient été retenues par notre association (Rôle du Comité de quartier, Mobilité, Cadre de vie et Animations), et introduits par un animateur du comité, ont suscité une trentaine d'interventions.

On trouvera ci-après, un résumé des principales interventions que nous complétons par une première série de réponses.

Enfin, nous rappelons que cette réunion publique n'était pas une fin en soi, mais le point de départ de nouvelles réflexions et d'actions qui ne manqueront pas d'être engagées dans les mois qui suivent.

Quelques propositions ont été formulées, elles feront l'objet d'une attention particulière. Nous envisageons de créer pour chacune d'elles un groupe de travail en espérant pouvoir être rejoints par les habitants qui se sentiront concernés et prêts à apporter leur contribution ...



# Le comité de quartier

## DEBAT / Résumé des interventions:

Le sujet amena 6 interventions du public.

POINT 1 : Les interrogations ont porté principalement sur les interactions entre le Comité de quartier et la municipalité et sur la véritable représentation du comité.

POINT 2 : Un intervenant sollicita des exemples précis sur la suite réservée aux avis émis sur les dossiers pour lesquels le CQH a été consulté.

POINT 3 : Le Comité a été questionné sur le nombre d'habitants du quartier et son évolution depuis 5 ans. (réponse environ 7 000)

## Proposition:

Adresser à chacun des candidats à la Mairie un courrier leur demandant de répondre sur 2 points:

- Que représentent pour eux les Comités de Quartiers ?
- Quelle sera la place des Comités de Quartiers dans leur futur mandat ?

## Démocratie locale

### Textes fondamentaux:

La Loi du 7 février 2002 a établi l'obligation de constituer des Conseils de Quartiers dans les villes de plus de 80 000 habitants

### Organisation Amiénoise:

La ville avait anticipé le texte en établissant dès 2000, la Charte des Comités de quartiers (pour se mettre en conformité, la ville d'Amiens a considéré en 2002 que les Comités étaient assimilés aux Conseils de Quartiers)

- 2010: Etablissement du Guide de la participation
- 2014: Charte de la démocratie locale

La ville est divisée en 5 secteurs avec un Maire adjoint par secteur.

Il existe 26 Comités de quartier, associations loi 1901 non partisans, apolitiques, non religieuses, autonomes et indépendantes.

S'informer, notamment auprès des élus locaux de tout projet, partager l'information auprès des résidents, recueillir et relayer leurs attentes, veiller à l'amélioration du cadre de vie, entretenir un lien social avec l'ensemble des habitants par ses animations, tels sont les objectifs du Comité de quartier.

Le Comité est animé par des personnes bénévoles habitant le quartier. Il est ouvert à tous les résidents et s'enrichit des réflexions de chacun.



# Mobilité ...

Questions posées à l'assemblée par l'animateur:

## Piétons

Devons-nous élargir les trottoirs ?

en réduisant les voies de circulation (sens unique) le stationnement ?

Création de rues piétonnes dans le quartier ? semi piétonnes ?



## Nouveau réseau de bus / navette.

Etes-vous satisfait ? (points positifs / négatifs)

Quels sont les points à améliorer ?

Voulez-vous le retour de la navette ?

Pour quel parcours ?

Faut-il des transports adaptés (personnes âgées, handicapés) à horaires spéciaux ?



## Place du vélo et des trottinettes dans Henriville

Suffisante / insuffisante ?

Faut-il des pistes cyclables sécurisées, indépendantes ?

en supprimant des places de stationnement ?

Des rues fermées aux autres modes de circulation ? contre sens ? respect des feux ?

## Gestion de la circulation

Doit-on limiter l'entrée des voitures dans Henriville ?

Création de secteurs « silence » à entrée réservée aux résidents ?

Quid du stationnement ? résidentiel ? réservé aux résidents ?

Le sens actuel des rues vous paraît-il adapté ? sensé ?

Faut-il plus de dos d'âne ?





## Mobilité ...

### DEBAT / Résumé des interventions:

#### - Pour les transports publics :

Les interrogations portent sur la modification du parcours de la navette (St Martin n'est plus desservi), adhésion des chauffeurs interrogés sur le rétablissement de l'ancien circuit, fréquence des passages.

La navette offrait la possibilité notamment pour les personnes âgées de se rendre directement en centre ville, une intervenante déclare reprendre son véhicule...

Un intervenant aurait souhaité connaître les statistiques sur la fréquentation de la navette signalant au passage que celle-ci était souvent vide.

**(NDR: Suite à notre mobilisation, la navette va repasser dans le quartier Henriville).**

Concernant le bus NEMO, une intervenante le trouve trop rapide, générant des bruits à chaque passage sur les bouches d'égouts.

#### - Modes de transport et cohabitation:

Le débat se recentre ensuite sur la place et la cohabitation des vélos et trottinettes avec les piétons et les automobilistes (Face à la vulnérabilité des personnes âgées, un intervenant propose le port d'un gilet fluo pour les utilisateurs de trottinettes et signale des incidents).

Les cyclistes évoquent les difficultés rencontrées pour garer leurs vélos (maisons amiénoises dépourvues de garage).

Le débat se poursuit sur **le stationnement résidentiel** :

L'extension du stationnement au-delà de la rue Jeanne d'arc est rapidement évoquée (un échange est alors engagé avec les intervenants sur le besoin d'une nouvelle enquête spécifique sur la zone C).

Une intervenante signale n'avoir pas vu de changement au niveau de la zone B.

D'autres intervenants reviennent sur l'incompréhension générée par l'exploitation du sondage réalisé en amont du projet et leur conclusion est unanime: au moment où le stationnement résidentiel recevait un accueil favorable des principaux intéressés, il fallait l'étendre à l'ensemble du quartier.

Les difficultés de stationnement des personnes travaillant ou intervenants dans le quartier (aides à la personne, infirmières, etc.) sont rappelées et nécessiteraient la recherche de solutions adaptées...

Une intervenante, habituée à stationner devant la porte de son garage souhaite savoir si la tolérance qui se pratiquait (du temps du mandat de G. de Robien) pouvait être maintenue (faisant le constat que si, jusqu'alors, la police municipale était conciliante, il n'en était pas de même avec la police nationale)





Espaces verts,  
jardins publics...  
Places publiques...  
Propreté, sécurité ...





# Cadre de vie

Vivre dans un quartier c'est être acteur de son quartier. Ainsi, il vous est offert la possibilité de faire remonter vos préoccupations et de donner votre avis.

Le Comité de Quartier permet aux habitants du quartier d'évoquer et de débattre sur des sujets liés à la vie du quartier mais aussi d'élaborer des projets susceptibles d'améliorer le quotidien de tous.

Il n'est pas toujours facile de distinguer « cadre de vie » et « environnement » :

Cadre de vie : lieu où vivent les hommes et les animaux

Par environnement nous comprenons nature, écosystème...

Or, pour définir un espace dans lequel évoluent des êtres vivants, il faut préciser : Environnement naturel, urbain, paysager, culturel.

Ce qui forme un tout.

Aujourd'hui, il semble difficile de réduire la qualité du cadre de vie à la propreté des trottoirs, au bon état de la voirie, à de bonnes relations de voisinage, ou à des bâtiments bien rénovés. Même si cela y contribue !

Au final, à chacun de trouver sa propre définition de l'environnement ou du cadre de vie idéal.

Pour le quartier Henriville, notre volonté consiste à permettre à chacun de nos concitoyens ou de nos visiteurs de profiter d'une excellente qualité de vie.

En imaginant le quartier de demain, il faut répondre aux espérances des usagers en matière d'aménagements urbains et de services tout en préservant les ressources naturelles existantes.

Face à la prise de conscience collective des enjeux environnementaux et pour suivre la dynamique qu'elle inspire, le comité de quartier souhaiterait envisager avec vous les évolutions réalisables à court et moyen terme dans ce domaine.

Notre quartier présente un patrimoine remarquable proposons d'intégrer les aménagements urbains aux spécificités architecturales

Devant la richesse et la diversité qu'offre Henriville, il est de notre devoir de comprendre, préserver et de faire connaître l'ensemble de ces richesses.

Exemples d'interventions pour l'amélioration du cadre de vie :

- Environnement, traitement des déchets et propreté
- L'emplacement et la pertinence des conteneurs
- L'enfouissement des points d'apports volontaires (+ de tranquillité et un cadre + agréable)
- Le développement de conteneurs à sacs jaunes
- Agir sur la fréquence des enlèvements
- Continuer d'agir pour le recyclage mais ne pas défigurer notre quartier



# Cadre de vie

## Sécurité des déplacements :

- Lutter contre la vitesse excessive des véhicules dans nos rues et sur l'ensemble du quartier (l'affaire de tous);
- Sécuriser les carrefours (Exemples : aménagement place Longueville, rue Delpech, rue Lemerchier...);
- Introduire des signalisations avant les écoles, collèges et lycées (fait depuis la rentrée);
- Veiller à l'entretien de la voirie sans oublier les trottoirs (qui sont de la responsabilité des résidents);
- Sensibiliser et responsabiliser chacun sur les modes de déplacements (à commencer par les enfants).

## Incivilité, infractions, dégradations et violences :

- Faire remonter l'information systématiquement;
- Ne pas rester indifférent, c'est l'affaire de tous.

## Environnement, espaces verts et convivialité :

- Optimiser chaque espace vert pour plus d'attractivité;
- Proposer des aménagements pour l'accueil de tous les publics;
- Insister sur la sécurité, l'accessibilité;
- Développer une référence culturelle (ex Jules Verne, un lien entre la maison et le cirque);
- Introduire un projet de diversité écologique durable;
- Prévoir des aires de jeux pour les enfants et les parents (*exemple: modules de musculation urbaine*);
- Réaménager les sentiers et chemins - renouveler le mobilier urbain.

## Aménagements Urbains :

- Place du cirque : valorisation du patrimoine par son environnement;
- Créer des zones d'ombre avec des arbres (au niveau du parking, des trottoirs près du boulevard);
- Créer un aménagement qui valorise le bâtiment (comme un écran);
- Créer une zone de déplacement sécurisée pour les piétons;
- Créer un sens de circulation sans équivoque.

## DEBAT / Résumé des interventions

Les interventions ont principalement porté sur les parcs et jardins publics (principalement les deux squares de part et d'autre du cirque municipal, zones de passage, puis le parc « Lemerchier », le long de la voie ferrée).

Sont aussi évoqués la recherche d'aménagements (en pensant aux enfants qui pourraient d'ailleurs être sollicités directement), les problèmes liés à la sécurité et à la propreté (nuisances suite à la fréquentation des chiens, malgré le panneau d'interdiction).

L'apparente discrétion des brigades vertes est notée et son efficacité discutée (un intervenant souhaiterait connaître le budget pour l'emploi de ce type de postes). Le tableau des statistiques pour l'année 2019 nous a été transmis par la mairie fin janvier, il se trouve en page suivante malheureusement le quartier Henriville ne peut pas être distingué du secteur SUD, ce qui en limite l'intérêt.

# Cadre de vie

## STATISTIQUES ANNUELLES DES MISSIONS DE LA BRIGADE VERTE - ANNEE 2019

( le quartier HENRIVILLE fait partie du secteur SUD )

	<i>CENTRE</i>	<i>SUD</i>	<i>EST</i>	<i>NORD</i>	<i>OUEST</i>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre de missions suivies</b>	116	120	87	79	86	488
<b>Nombre d'heures de présences sur le terrain (en heures)</b>	387	351	300	233	284	1557
<b>Nombre d'heures de présences pour le travail administratif</b>						303
<b>Nombre de suivis APM</b>	0	5	0	1	0	6
<b>Nombre d'ilotages</b>	1531	1579	1431	1103	1396	7040
<b>CONTAINERS : Nombre de prises de contact ou d'actions de préventions / Rappel à la loi</b>	98	209	117	55	177	656
<b>CONTAINERS : Nombre de verbalisations</b>	1	2	0	3	0	6
<b>DEPOTS SAUVAGES : Nombre de prises de contact ou d'actions de préventions / Rappel à la loi</b>	247	218	264	115	230	1074
<b>DEPOTS SAUVAGES : Nombre de verbalisations</b>	74	96	91	33	98	392
<b>DEJECTIONS CANINES : Nombre de prises de contact ou d'actions de préventions / Rappel à la loi</b>	45	50	51	41	60	247
<b>DEJECTIONS CANINES : Nombre de verbalisations</b>	44	59	36	40	64	243



# Animations

## Objectifs

Rendre le quartier plus vivant  
(participation de tous : habitants et responsables associatifs)

Resserrer les liens entre les habitants (inter-générationnels)

Proposer des animations spécifiques aux jeunes

ETRE ACTEUR de ces manifestations

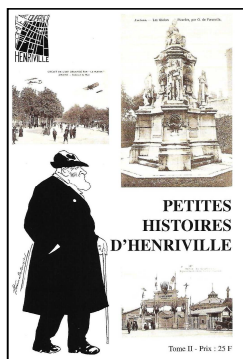
**Puces de couturières** (en avril, 200 visiteurs)

**Foire aux plantes** (en mai, 30 exposants, 27<sup>ème</sup> année)  
Concours de dessins (élèves de l'Ecole Delpech)  
Concours des jeunes reporters depuis 2019

**Vide Greniers** (fin juin, 200 exposants, 18<sup>ème</sup> édition)

**Soirée Beaujolais** (en novembre)

Livret édité par le Comité  
(toujours disponible)



## Bilan des réalisations passées du Comité :

- Exposition Maquettes et miniatures
- Exposition et conférence sur la Grande Guerre
- Voyage culturel « Louvre-Lens »
- Découverte et historique de l'habitat du Quartier (aide Archives départementales)
- Commémoration de la Grande Guerre:
  - circuit du Souvenir Somme, Musée Albert
  - Verdun( 2 jours)
  - Ypres, Passchendaele, Dixmude (2 jours)
  - N.D. de Lorette. Vimy (Artois)
- Club Aînés (50 adhérents, mercredi après-midi) Voyage (1j / 1 semaine)  
*arrêt suite décès animateur*
- Journée des Arts (place Eglise St Martin (3 éditions, *arrêt faute de public*)
- Bourse aux livres et BD (Ecole Delpech /St Martin, 4 éditions, *arrêt faute de public*)
- Bourse puériculture et vêtements



# Animations



**Le Club Scrabble** (40 adhérents)  
Participation au Championnat

## LE SCRABBLE

### Les lieux, jours et heures pour vous rencontrer et discuter vos parties.

Mardi après-midi 14 h 15 Local du Comité, Ecole Delpech  
1<sup>er</sup> Etage Apt 15

Mardi soir 20 h Local du comité, Ecole Delpech  
Au fond de la cour.

Mercredi après-midi : 14 h 15, salle Bruxelles à Petit Camon

Samedi après-midi : 14 h 15 Local du Comité, Ecole Delpech  
Au fond de la cour.

**Responsable : Madame Pierrette GUFFROY**  
Tel : 03.22.47.58.88 ou 06.86.84.42.27

**Le Club « Dentelle »** (12 adhérents)  
Bourse annuelle 4 avril 2020

## POINT DE CROIX ET LOISIRS CREATIFS

Rendez-vous tous les 15 jours le mercredi, à partir de 18 heures

Local du comité, Ecole Delpech 1<sup>er</sup> étage Apt 15.

**Responsable : Madame Claude MORET. 196 rue Laurendeau**  
Tel : 03 22 46 49 31



**Les Pucés des couturières s'installent dans le décor**  
Les 7<sup>es</sup> Pucés des couturières du comité de quartier Henriville se sont déroulées ce samedi dans le préau de l'école Delpech. L'organisateur, Jean-Paul Moret, se félicite du succès de la manifestation qui reçoit chaque année plus de 200 visiteurs à la recherche de linges ou de broderies anciennes, tissus... « Nous comptons deux exposants de plus cette année », se félicite le responsable. La plupart viennent du club des brodeuses du comité qui se réunit une fois tous les 15 jours dans le local du comité à 18 h 30.



Avril 2019

*Notre benjamin Amaury (8 ans) termine 8ème du championnat de France Poussin, ce qui le propulse 1er du Comité Flandres. Une équipe adulte est qualifiée pour la phase finale du championnat de France par équipes en série 5 (finale qui se déroulera à St Avold en Lorraine).*

Prochaine assemblée générale:

**Mercredi 12 février 2020 19h00**

Préau école maternelle Delpech

Renouvellement des cotisations 2020

*Si vous désirez vous présenter au conseil d'administration,  
merci de téléphoner au 07 89 58 69 42*



## Nous contacter

Vous pouvez **nous contacter** :

Par notre **mail** : [henrville@cqamiens.fr](mailto:henrville@cqamiens.fr)

Par **courrier** : Comité de quartier HENRIVILLE  
159, rue Delpech Appt 15  
80000 AMIENS

Par le **site Internet** : <http://www.comitequartierhenrvilleamiens.fr>





**CAR 80**

06 11 61 60 88



Maintenir l'autonomie des seniors  
c'est possible avec

**AGIRabcd -SOMME**

POUR LES SENIORS qui ne peuvent plus conduire leur voiture provisoirement ou définitivement.

POUR ÉVITER L'ISOLEMENT, garder sa voiture sans la conduire, et réduire le risque d'accident.

UNE SOLUTION est APPORTÉE avec AGIRabcd qui s'engage à trouver un chauffeur pour assurer leurs transports.

### **AU PRÉALABLE**

- Le chauffeur aura été testé par une auto-école aux frais d'AGIRabcd
- Il fournira toutes les garanties (voir les conditions générales au verso)

### **LES CONDITIONS**

- Le chauffeur sélectionné sera rémunéré par le retraité au moyen de Chèque Emploi Service Universel (CESU).
- Le propriétaire de la voiture continue à entretenir sa voiture, à l'assurer et à fournir le carburant.



161, rue Delpech 80000 AMIENS - [agirabcdsom@orange.fr](mailto:agirabcdsom@orange.fr)

